

Nancy, le 26 août 2025

Les IA-IPR, les IEN-2D

À

Mesdames et Messieurs les
professeurs du champ économie gestion
S/C de Madame ou Monsieur le chef d'établissement

Objet : lettre de rentrée

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques et éducatives académiques, en prenant appui sur [la circulaire de rentrée 2025](#) :



Tenir la promesse républicaine de l'École - éléver le niveau général et donner les mêmes chances à tous. »

- **Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves.**

La maîtrise des savoirs fondamentaux est un objectif prioritaire. Ainsi tout enseignement doit permettre à chaque élève d'apprendre à raisonner, exercer son esprit critique, s'exprimer, innover et s'adapter aux réalités du monde contemporain.

Pour y parvenir, les équipes pédagogiques trouveront un appui précieux dans l'analyse des différentes évaluations ; elles permettent un accompagnement pédagogique adapté aux besoins des élèves.

Au collège, un réajustement des groupes en 6^{ème} et 5^{ème} en fonction des besoins ciblés des élèves, la conception [de parcours de réussite propres](#) à l'établissement en 4^{ème} et 3^{ème} seront des leviers forts de la réussite des élèves.

En lycée professionnel, un projet d'adaptation du parcours différencié vous sera communiqué prochainement.

En lycée général et technologique, les [projets d'évaluation](#) seront précisés, notamment concernant l'identification des évaluations à même d'évaluer les niveaux de maîtrise.

La formation aux [usages raisonnés de l'IA générative](#) par nos élèves devient également un enjeu majeur, y compris dans le cadre de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique. Des formations Pix seront déployées cette année dans les établissements volontaires.

- **Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité.**

Il est essentiel d'être mobilisé au quotidien, dans les classes, pour transmettre et faire vivre les principes et valeurs de la République et ainsi garantir les conditions d'une école qui protège et rassemble.

La lutte contre les inégalités territoriales, sociales et de genre et toutes formes de discrimination doit engager chaque acteur de l'éducation nationale.

En cette année 2025/2026, dans les établissements, la mise en œuvre du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), le plan « Filles et maths », le renforcement de l'éducation à l'orientation dans le cadre du plan Avenir seront des leviers majeurs de la lutte contre les différentes formes d'inégalités.

- **Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble**

L'attention portée au bien-être, à la santé et à la protection des élèves est un axe prioritaire.

Nous veillerons particulièrement cette année à :

- La santé mentale des élèves
- La pratique sportive et physique ;
- Le refus de toute forme de violence ;
- Le renforcement des compétences psychosociales ;

- L'usage raisonné des outils numériques, en particulier la mise en œuvre réelle de l'interdiction des portables (hors usages pédagogiques) au collège.

La réussite scolaire des élèves et leur épanouissement personnel nourrissent la confiance accordée par les familles à l'Ecole.

Dispositifs d'accompagnement par la formation :

Tous les personnels peuvent être soutenus dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de pratiques pédagogiques adaptées aux enjeux actuels par la formation. L'EAFC et les partenaires institutionnels, tels que CANOPE délivrent une offre de formation riche et diversifiée.

[Le Programme Académique de Formation](#) de l'EAFC est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2025, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2025 inclus.

La pleine inclusion scolaire reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. La formation académique préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2026.

C'est en formant des citoyens conscients et responsables que collectivement nous construisons la société de demain.
Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

**Partie spécifique aux enseignements relevant de l'économie-gestion
dans la voie professionnelle**

Chères et chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous tenons à vous adresser nos vœux de satisfaction professionnelle et de réussite dans vos projets en tous genres. La rentrée constitue toujours un moment fort : celui d'accueillir de nouveaux élèves, de consolider les parcours et d'ouvrir de nouvelles perspectives pédagogiques. Nous vous remercions par ailleurs pour la bonne tenue de la session d'examen. Enfin, nous sommes rejoints par de nouveaux collègues (mutations inter académiques, réussites aux concours et recrutements contractuels) auxquels nous souhaitons la bienvenue dans nos filières.

L'année qui s'engage sera marquée par la poursuite de nos efforts collectifs pour renforcer la qualité des enseignements, accompagner chaque élève dans son parcours de formation et maintenir des liens solides avec nos partenaires professionnels. Votre engagement quotidien, votre créativité pédagogique et votre capacité d'adaptation constituent des atouts précieux pour relever ces défis.

Nous sommes pleinement mobilisés pour vous accompagner, soutenir vos projets en direction des élèves et valoriser vos réussites individuelles et collectives. Des temps d'échanges viendront jaloner l'année afin de poursuivre nos réflexions communes et partager les expériences de terrain. Vos DDFPT sont des interlocuteurs privilégiés en tant que relais pédagogiques du corps d'inspection dans les établissements.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée, placée sous le signe de la réussite de nos élèves.

Comme chaque année, cette lettre contient de nombreux liens hypertextes et n'a donc pas vocation à être imprimée pour être distribuée.

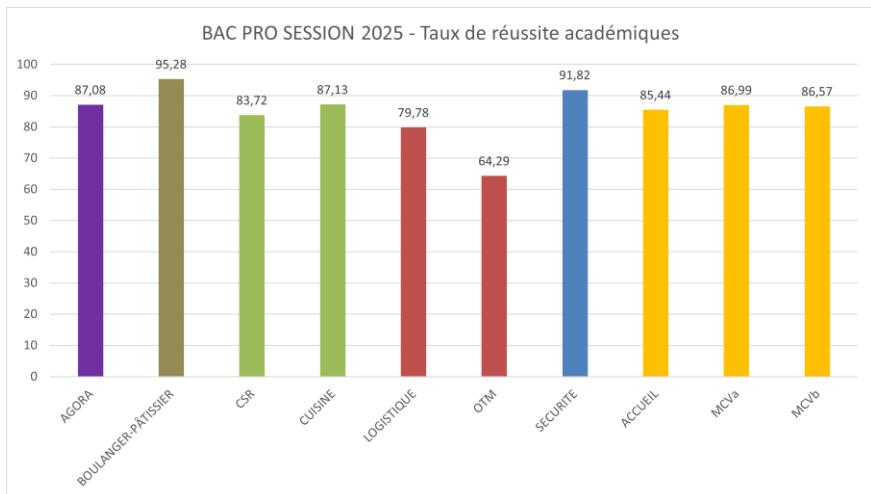
Répartition des filières

Pilotages	IEN
Filière Hôtellerie Restauration	Valérie LEBLOND
Filière Transport Logistique	
Filière Métiers de la Relation Client	
Filière Secteur Sportif en voie professionnelle	Josselin LEMAIRE
Champ professionnel Vente Distribution Logistique en SEGPA	
Filière Sécurité	
Filière Alimentation	
Filière Fleuristerie	Myriam MARIE-LUCE
Disciplines économie droit et économie gestion	
Filière Gestion Administrative dont CS SNO	Isabelle SEREN-ROSSO

Le pilotage des filières est réalisé avec l'appui des enseignants chargés de mission. Ils sont un relai pour les inspecteurs et sont pour vous des personnes ressources :

Sandrine SIES	Gestion Administration	Isabelle HUSSON	Transport - Logistique
Sébastien LOUIS	Alimentation	Remo ALTOMONTE	Transport - Logistique
Estelle PAZZAGLIA	Hôtellerie - Restauration	Jennifer POUILLARD	Transport - Logistique
Laurent DESROCHES	Hôtellerie - Restauration	Catherine LORIOT	Disciplines économie-gestion et économie-droit
Edwige JUCHAULT DES JAMONIERES	Hôtellerie - Restauration	Johnny EISENHAUER	Relation client BCP MCV option A IAN – Référent CPRO
Aline PHILIPP	Relation client BCP Métiers de l'Accueil	David ZELCH	Relation client BCP MCV option B
Fabrice CRUCIANI	Relation client CAP EPC	Salima BADIR	Relation client CAP EPC
Judith SEVERIN	Relation client SEGPA VDL		

Résultats aux examens 2025



À des fins de simplification, nous ne faisons figurer que les résultats des baccalauréats professionnels. Si vous le souhaitez, nous tenons à votre disposition les résultats des autres diplômes.

Circulaire de rentrée 2025

La circulaire de rentrée 2025 confirme la réforme des lycées professionnels. L'objectif est de faire de cette voie une filière d'excellence et un choix d'avenir pour les élèves. Les points clés sont :

- L'accent mis sur l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter) pour donner à nos élèves les moyens de s'adapter aux réalités du monde contemporain.
- La poursuite de la réforme lancée en 2023, nous vous rappelons à cet égard l'existence du site académique interdisciplinaire « [Voie professionnelle](#) »
- [L'adéquation de l'offre de formation](#) en cohérence avec les besoins du territoire : nous vous rappelons à cet égard que les établissements sont à la manœuvre et peuvent proposer des ajustements (colorations, CS, FCIL), les enseignants étant conseils auprès du chef d'établissement.

Savoirs fondamentaux

Nous vous rappelons l'existence du guide produit il y a un an « [Pour une routine d'écriture au lycée professionnel](#) » et qui vous propose des pistes pour l'intégration dans vos enseignements professionnels.



« Les petits ruisseaux font les grandes rivières » *Ovide (auteur latin)*

Écrire sans faute reste un marqueur social pénalisant ceux qui sont en indélicatesse avec la langue française. Il importe de **familiariser tous les élèves avec l'écriture**, outil de structuration de la pensée qui participe aux processus d'apprentissage, quelle que soit la discipline enseignée :

- Écrire pour expliciter et comprendre
- Écrire pour formuler des hypothèses et interroger
- Écrire pour développer une réflexion
- Écrire pour garder traces et mémoriser

Pour donner aux élèves de la voie professionnelle toutes leurs chances de réussite dans le cadre d'une poursuite d'études ou d'une insertion professionnelle, il est recommandé de les **faire écrire quotidiennement**, selon des modalités variées de façon à installer des habitudes de travail permettant peu à peu d'automatiser des procédures. En écrivant au quotidien, on apprend à dédramatiser l'écriture chez des élèves qui ne sont pas de grands scripteurs et à développer des compétences au service des apprentissages disciplinaires.

Quelques exemples issus du guide « Pour une routine d'écriture au lycée professionnel » :

- « Qu'ai-je appris durant la séance ? » : c'est le rituel quotidien individuel pour évaluer l'efficacité des situations d'apprentissage par exemple
- Écriture réflexive après une mise en activité : ce sont les étapes d'une démarche, d'un protocole, conduite à tenir et attitude professionnelle
- Écriture qui remobilise le vocabulaire vu dans la semaine dans un autre contexte professionnel

EDUCFI



Le [passeport EDUCFI](#) est une initiative conjointe de l'Éducation nationale et de la Banque de France visant à sensibiliser les élèves aux notions de budget, paiement, crédit, épargne et prévention des fraudes. Depuis la rentrée 2023, il est déployé en voie professionnelle (CAP et seconde pro) pour tous les élèves scolaires ou apprentis.

Composé d'une séquence pédagogique suivie d'un quiz validant les compétences, il trouve sa place plus particulièrement dans les enseignements de mathématiques, économie-gestion, économie-droit et PSE.

Les différentes thématiques peuvent également être intégrées aux scénarios pédagogiques pensés en équipe pluridisciplinaire. L'objectif est que **tous les lycéens professionnels** obtiennent le passeport EDUCFI avant leur sortie du système scolaire, afin d'acquérir une culture budgétaire et financière essentielle à leur autonomie

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025 2026 sont réalisées par les directions d'établissements.

Toutes les informations, modalités et ressources dédiées sont disponibles sur [la page Eduscol](#) consacrée au dispositif.

Prévention des risques en milieu professionnel et sécurité dans les plateaux techniques

La rentrée scolaire 2025 s'ouvre dans un contexte qui nous engage collectivement à renforcer notre vigilance et nos pratiques en matière de prévention des risques professionnels. En effet, plusieurs accidents d'élèves de voie professionnelle et d'apprentis sont survenus en France au cours de l'année 2024-2025, lors de périodes de formation en entreprise. Ces événements nous rappellent l'importance d'un travail préparatoire rigoureux et d'une sensibilisation systématique de l'ensemble des acteurs — élèves, enseignants référents, tuteurs en entreprise — afin que chaque période de formation en milieu professionnel (PFMP) et chaque temps de formation sur les **plateaux techniques** se déroulent dans les meilleures conditions de sécurité.

En amont des PFMP et des activités sur plateaux techniques :

- Les équipes éducatives veilleront à préparer chaque période en entreprise, en précisant clairement les activités confiées à l'élève dans la convention signée avec l'entreprise. Les coordonnées de l'enseignant-référent doivent y être mentionnées afin de faciliter les échanges et d'assurer un suivi réactif, notamment en cas d'accident.
- De la même manière, sur les **plateaux techniques**, il importe de vérifier régulièrement la conformité des équipements, l'application stricte des consignes de sécurité et l'accompagnement des élèves dans l'apprentissage des gestes professionnels sécurisés.
- Les élèves doivent être sensibilisés aux gestes de prévention des risques professionnels dès la classe, en lien avec les dispositions réglementaires relatives à la santé et à la sécurité au travail.
- Les interventions de l'Inspection du travail peuvent constituer un appui précieux pour renforcer cette culture de la prévention.

Pendant la PFMP ou les activités en atelier :

- L'entreprise a la responsabilité d'informer le jeune, dès son arrivée, des risques propres à l'activité exercée et des consignes de sécurité à respecter.
- Sur les plateaux techniques, cette responsabilité incombe à l'équipe pédagogique, qui doit veiller à la bonne appropriation des protocoles, au respect des règles d'hygiène et de sécurité, et à la mise à disposition d'équipements de protection individuelle adaptés.
- Rappelons que certains travaux sont interdits aux mineurs (articles D. 4153-15 à D. 4153-37 du Code du travail) : utilisation de machines dangereuses, manipulation de produits interdits, etc. Ces dispositions s'appliquent strictement aux élèves en formation professionnelle.

Ressources à mobiliser : Eduscol – Santé et sécurité au travail : [L'enseignement de la SST dans les diplômes professionnels](#)

Visites d'inspection

Une trentaine d'enseignants d'économie gestion sont concernés cette année par un rendez-vous de carrière. Nous assurerons par ailleurs, avec le concours des enseignants chargés de mission, une visite conseil pour la plupart des nouveaux enseignants contractuels. Pour les rendez-vous de carrière nous rappelons le grand intérêt qu'offre la transmission à notre intention du « [document de référence de l'entretien](#) », de préférence **en amont de notre visite**. Pour ces rendez-vous de carrière comme pour les visites-conseil, nous souhaitons rappeler ici les documents que nous attendons à ces occasions au format papier ou dématérialisé :

- Stratégie globale de formation et liens avec le référentiel d'activités professionnelles
- Scénario observé, compétences visées, positionnements et modalités d'évaluation
- Traces de l'activité des élèves depuis le début de l'année scolaire
- Exemples de positionnements précédents des élèves

Enfin, pour mémoire, la production d'une fiche pédagogique n'est pas attendue.

Réforme des lycées professionnels

À l'issue de la session 2025, un bilan du parcours différencié des élèves de terminale a été réalisé. Nous communiquerons sur les évolutions éventuelles de la réforme dès que nous disposerons des informations réglementaires.

Informations particulières sur les filières

Filière Alimentation :

Nous souhaitons mettre l'accent sur trois points essentiels :

- La mise en œuvre d'un enseignement fondé sur la construction collaborative de **scénarios pédagogiques** intégrant des **mises en situation professionnelles** ;
- L'adoption d'une démarche **d'évaluation progressive**, par observation, inscrite dans une approche par compétences ;
- L'accompagnement des élèves dans l'élaboration et l'enrichissement de leur portfolio, en particulier dans le cadre des diplômes rénovés.

Pour rappel, la première session des diplômes rénovés **CAP Charcutier-traiteur** et **CAP Chocolaterie-confiserie** aura lieu en juin 2026 (voir [les ressources](#))

Filière « Métiers de la Relation Client » :

Tous les établissements habilités au CCF sont engagés dans la certification progressive au moyen de l'application CPro éducation. Un [guide d'utilisation](#) évolutif est en ligne sur le [portail internet académique](#). Au-delà de l'application elle-même, l'évaluation de la

pratique professionnelle tout au long de la scolarité doit être fondée sur l'**observation individualisée** de cette pratique, en établissement (en plateau technique, en démarche de projet) comme en organisation (en PFMP ou en apprentissage). En établissement, il est attendu que cette **évaluation progressive** s'appuie sur des **scénarios pédagogiques de mises en situations professionnelles**, de préférence collaboratifs, intégrant notamment les [outils digitaux professionnels](#) explicitement décrits dans les référentiels (SIC, e-commerce). Une [ressource](#) sur la démarche de création d'un scénario est disponible sur le site depuis 2023. Évolutive, cette ressource est ouverte à vos demandes, critiques et remarques.

L'ensemble des positionnements individuels reportés sur l'application tout au long de la scolarité est constitutif de l'évaluation des épreuves de pratique professionnelle. La succession chronologique des scénarios pédagogiques, établie en équipe, constitue la stratégie globale de formation d'une classe.

Le [plan de formation](#) sur pilotage (public désigné) permettra de mobiliser au moins un enseignant par établissement public. Vos DDFPT seront sollicités pour la désignation des participants, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux.

Nous vous rappelons enfin l'existence d'un [agenda académique de filière](#) qui vous permet de connaître dès février-mars le calendrier de la session d'examens. Nous attirons votre attention sur la nécessité de vous organiser au mieux afin de vous rendre disponibles sur ces dates.

Filière Gestion Administration :

Nos élèves engagés dans un parcours de la voie professionnelle ont besoin d'un enseignement différent de celui qu'ils ont connu auparavant dans leur scolarité. Ils ont besoin de pratiquer des activités dans le contexte du domaine professionnel de leur filière. C'est cette pédagogie de la mise en activités concrètes et professionnelles, à partir du référentiel et par la construction collective de scénarios, que nous vous engageons à mettre en œuvre dans les classes, par les moyens numériques spécifiques et dans les plateaux techniques de spécialité existants ou simulés. La succession chronologique des **scénarios pédagogiques** constitue alors votre plan prévisionnel de formation et place les élèves en situation d'être évalués au fil de l'eau, tout au long de l'année lors de votre observation de leurs pratiques, autant en établissement (classe, plateau technique, projets) qu'en organisation (PFMP, apprentissage). Ainsi, vous êtes à même de réaliser la **certification progressive** des compétences professionnelles de vos élèves par le CCF. En parallèle, la construction du portfolio, qui peut être réalisée dans l'application CPro éducation, est une routine à installer dès le début de la formation. Élaboré par l'élève, il constitue un support du dossier de certification pour les épreuves E31 et E33, il engage à une démarche réflexive sur la construction des compétences de l'élève et représente un document à valoriser lors d'une recherche d'emploi ou d'une poursuite d'études. Des [dispositifs de formation](#) pourront vous être proposés au cours de l'année sur inscription par l'inspection et pour des thématiques comme : l'évaluation des compétences, les outils numériques, le portfolio, les scénarios pédagogiques en Bac Pro AGOrA. Des observations croisées entre pairs pourront également être organisées.

Filière Transport Logistique :

Cette année, le BCP Métiers De la Logistique entre en vigueur, et la démarche de **scénarisation pédagogique**, qui constitue le cœur de la rénovation de ce BCP, doit également être appliquée dans le BCP OTM. Les équipes sont invitées à concevoir et animer des séquences structurées favorisant l'acquisition de réflexes professionnels, la maîtrise des processus logistiques, la valorisation des enjeux de la supply chain et l'évaluation des compétences en situation réelle pour préparer la certification. L'outil Cpro, expérimenté l'an dernier pour le BCP OTM, est également à disposition pour soutenir le positionnement et l'évaluation des compétences professionnelles, afin de rendre les **enseignements concrets** et significatifs pour les élèves. La **mise en activité** des élèves est également à déployer dans le CAP OOL, pour renforcer la cohérence des pratiques pédagogiques entre les différents niveaux de formation.

Filière Hôtellerie Restauration :

Nous vous rappelons la nécessité de construire vos enseignements autour d'une **scénarisation pédagogique** concertée, qui articule de façon cohérente apprentissages, situations professionnelles et évaluation.

L'entrée en vigueur, à cette rentrée, des nouveaux référentiels – le CS3 *Desserts de restaurant* et le CS4 *Métiers du bar* – introduit des modalités d'évaluation rénovées, centrées sur une logique de CCF continué des compétences. Cette évolution appelle à repenser la planification et la conduite des enseignements dans une perspective d'approche par compétences, où l'acquisition est progressive, contextualisée et inscrite dans des **mises en situation professionnelles authentiques**.

Il s'agit de construire des enseignements professionnels qui font sens pour les élèves, en les engageant dans des parcours d'apprentissage structurés et lisibles, tout en leur permettant de mesurer régulièrement leurs acquis dans la perspective de la certification. Pour vous accompagner dans cette démarche, des modules de [formation à inscription individuelle](#) sont proposés cette année et un espace de partage [Resana](#) est mis en place pour permettre de mutualiser des ressources pédagogiques et d'alimenter une dynamique collective autour de l'évaluation par compétences et de la scénarisation des enseignements.

Filière Métiers de la Sécurité :

Nous insistons sur la nécessité de concevoir vos enseignements en suivant une logique de **scénarisation pédagogique** intégrée, assurant l'harmonisation des apprentissages, des **situations professionnelles** et des modalités d'évaluation. Dans ce cadre, des [dispositifs de formation](#) seront proposés au cours de l'année. Ils porteront notamment sur l'élaboration de scénarios pédagogiques intégrant des thématiques telles que la télésécurité, la télésurveillance ou encore la sécurité incendie. Des observations croisées entre pairs pourront également être organisées, afin de favoriser une réflexion partagée et un enrichissement mutuel des pratiques.

Économie-droit en baccalauréat professionnel tertiaire :

L'enseignement de l'économie-droit est souvent perçu par les élèves comme un enseignement général et l'épreuve ponctuelle

écrite les met en difficulté : ce constat est conforté par les résultats observés lors des différentes sessions d'examen. Votre enseignement doit donc poursuivre deux objectifs : **attractivité et préparation à l'épreuve**.

L'attractivité s'entend par l'intégration, aussi largement que possible, du [programme](#) dans vos scénarialisations pédagogiques.

La préparation à l'épreuve, quant à elle, suppose que chaque mise en situation mobilisant un élément du programme puisse donner lieu à une production d'écrit. On s'attachera également à se rapprocher progressivement, jusqu'en terminale, du format de l'épreuve en proposant des exploitations de corpus documentaires. Les [ressources du CERPEG](#) vous accompagnent dans cette démarche.

Économie-gestion en baccalauréat professionnel industriel et ASSP :

Le constat est identique à celui posé pour l'économie droit : perception de cet enseignement par les élèves comme un enseignement général et difficulté face à l'épreuve. Les objectifs sont donc les mêmes, **attractivité et préparation à l'épreuve**.

L'attractivité ne peut s'entendre que si le [programme](#) est abordé au travers de mises en situations professionnelles, de votre conception, et inscrites dans la spécialité préparée par les élèves. Ainsi nous vous encourageons à vous appuyer sur l'expertise de vos collègues d'enseignement professionnel pour la conception de vos séquences.

La préparation à l'épreuve, quant à elle, suppose comme en économie droit une production régulière et progressive d'écrit tout comme l'étude contextualisée de corpus documentaires. Les [ressources du CERPEG](#) vous accompagnent dans cette démarche.

Enseignement du champ professionnel « Vente Distribution Logistique » en classes de SEGPA :

Cet enseignement vise la découverte professionnelle et la réponse éducative adaptée à un public en difficulté. Dispensé en collège, son **objectif premier est toutefois d'être support d'acquisition du Socle Commun de Connaissances et de Culture (S3C)**. Les **mises en situations, au plus proche de la réalité professionnelle**, doivent donc donner lieu à des évaluations en rapport avec les items du S3C. Le [document ressource](#) disponible sur Eduscol vous accompagne dans cette démarche, nous vous encourageons à construire votre stratégie de formation en étroite collaboration avec les professeurs des écoles et professeurs des collèges intervenant avec vous auprès des classes de SEGPA. Les DACS sont vos interlocuteurs privilégiés.

Nous ne disposons pas de texte réglementaire entérinant le projet de réforme visant à intégrer les évaluations du champ professionnel au DNB pro.

La communication



Nous vous rappelons que toutes les communications professionnelles sont transmises via les adresses-mail académiques. Nous invitons les collègues qui nous rejoignent cette année à s'assurer de leur **inscription sur les listes de diffusion** en contactant si besoin les enseignants chargés de mission.

La formation continue

Le parcours de formation des personnels de l'éducation nationale constitue un levier essentiel dans la construction de leur professionnalité. Conçu comme un continuum, il permet à chacun d'articuler les apports de la formation initiale et continue avec les expériences vécues au sein de l'établissement et dans les environnements professionnels.

La formation continue offre l'occasion de développer des compétences métiers au plus près des réalités de terrain, d'actualiser ses savoirs, d'enrichir ses pratiques et d'accompagner le développement individuel tout au long de la carrière. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique de professionnalisation progressive, indispensable pour répondre aux évolutions des métiers et aux besoins des élèves.

Dans ce cadre, **l'inscription individuelle aux parcours de formation proposés est attendue de chaque enseignant**. Elle témoigne de l'engagement professionnel et de la volonté de contribuer à une communauté éducative toujours plus compétente et innovante.

Les offres de formations de l'EAFC sont consultables sur le site de l'EAFC de l'académie de Nancy-Metz.

EAFC

Le réseau Canopé vous accompagne également et offre un large choix de formations à distance avec 15 Parcours thématiques regroupant 80 formations proposées

CANOPÉ

Des parcours M@gistère sont accessibles sur la plateforme de formation continue permettant un choix personnalisé de modules de formation

m@gistère
M@GISTÈRE

NEW

Cycle "Santé, Sécurité, Qualité de vie au travail des personnels" : en lien avec la rubrique **Prévention des risques en milieu professionnel et sécurité dans les plateaux techniques**, les modalités d'inscription pour les formations en prévention (PRAP IBC, PRAP 2S, SST, TH et habilitations électriques) se feront désormais via des [formulaires de demande de formation](#).



Nous vous rappelons l'existence de différents concours visant à valoriser la réussite de vos élèves, et plus particulièrement le [Concours Général des Métiers](#) qui offre à nos élèves la possibilité de mettre en avant leur savoir-faire dans les spécialités relevant de l'économie gestion :

- Cuisine
- Commercialisation et Service en Restauration
- Métiers du Commerce et de la Vente : animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du Commerce et de la Vente : prospection et valorisation de l'offre clientèle
- Organisation du Transport de Marchandises.

Nous adressons nos compliments aux admissibles de la session 2025 et à leurs enseignants.



Certains apprenants de nos filières, **apprentis comme scolaires**, en hôtellerie, alimentation et fleuristerie, ont quant à eux la possibilité de se présenter au prestigieux concours « [un des Meilleurs Apprentis de France](#) » qui est ouvert dans les métiers :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Barman➤ Boucher➤ Boulanger➤ Charcutier-traiteur➤ Cuisine | <ul style="list-style-type: none">➤ Cuisinier en dessert de restaurant➤ Sommelier➤ Fleuriste➤ Restaurant Arts de la table et du service➤ Employé de vente |
|--|---|



Le [concours de la Fondation Colbert](#) permet quant à lui de valoriser les chefs d'œuvre en CAP et les projets en baccalauréat professionnel : nous félicitons à cet égard les lauréats 2025 de l'académie de Nancy Metz.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour emmener les élèves vers la réussite. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré,

Valérie LEBLOND

Josselin LEMAIRE

Myriam MARIE-LUCE

Isabelle SEREN-ROSSO